

Comment stopper 10 ans de politique défavorable aux familles ? Publication de l'étude inédite Unaf-OFCE

Dès le début de la crise sanitaire, les familles ont été mises à contribution : école à la maison, garde d'enfant, accueil des jeunes adultes, accueil des proches handicapés, solidarité vers les plus âgés. Comme si après de longues années d'indifférence, on redécouvrait combien les familles sont importantes et constituent la première cellule de solidarité de la société française. L'étude confiée par l'Unaf à l'OFCE (Centre de recherche en économie de Sciences Po) démontre que la dernière décennie a été marquée par une réduction massive du soutien aux familles ayant charge d'enfants. A la veille de la publication d'un rapport parlementaire sur la politique familiale, pour l'Unaf, il faut passer des constats aux décisions.

Une étude inédite sur 10 ans d'évolution du système socio-fiscal pour les familles

Depuis la crise financière de 2008, le niveau de vie moyen a stagné en France. Mais que cache cette moyenne, notamment selon que l'on ait ou non des enfants à charge, et selon le nombre de ces enfants ?

L'Unaf a demandé à l'OFCE de décomposer l'impact de l'évolution du marché du travail et celui des changements de notre système de prélèvements et d'aides sociales, selon la composition des ménages, notamment le nombre d'enfants, et selon les différents déciles de niveaux de vie.

Les premiers résultats de cette étude sans précédent avaient été dévoilés le 23 janvier dernier à l'occasion d'un colloque à l'Assemblée nationale, intitulé "Avoir des enfants, ça change tout".

Plus les parents ont d'enfants, moins les réformes leur ont été favorables

- Les évolutions du marché du travail ont été négatives pour les familles monoparentales et elles ont peu profité aux familles nombreuses. Ces familles sont celles qui ont le plus de difficultés à concilier vie familiale et professionnelle, et elles ont donc moins bénéficié de la reprise de l'emploi qui s'amorçait avant la crise sanitaire. Ces conclusions rappellent que **l'accès à l'emploi des parents est le principal déterminant du niveau de vie des familles avec enfant**. Or, sur ces 10 années, aucune initiative forte n'a été prise pour faciliter la vie des parents qui travaillent. Au contraire, les dispositifs ont peu évolué ou ont été rognés comme l'indemnisation du congé parental par exemple.

- Les réformes des aides aux familles ont suivi une véritable logique inversée de la charge d'enfant : hormis pour les foyers les plus pauvres, **plus les parents avaient d'enfants à charge, moins les réformes leur ont été favorables**.

- Les couples sans enfant ont été moins mis à contribution que les couples avec enfant. **A niveau de vie égal, les couples avec enfant ont pu être jusqu'à quatre fois plus ponctionnés que les couples n'ayant pas ou n'ayant plus charge d'enfant**. C'est l'effet des politiques de coupes qui ont visé spécifiquement les familles ayant des enfants à charge : modulation des allocations familiales, coupes massives sur la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE), baisse du plafond du quotient familial, décalage de la prime de naissance...

Dérives d'un système socio-fiscal qui ignore de plus en plus les enfants

En définitive, 2008-2018 est une décennie défavorable pour les familles avec enfants : les réformes mises en œuvre n'ont quasiment pas pris en compte la composition familiale, sauf pour la réduction de certains droits. **Hormis pour les parents les plus pauvres, notre système de prélèvements obligatoires et d'aides considère de plus en plus la charge d'enfants comme une dépense de loisirs, arbitraire et facultative.** Notre système socio-fiscal tient de moins en moins compte des enfants.

Comme dans d'autres pays européens (Allemagne, Italie), faisons de la politique familiale un levier de relance économique et de confiance sociale, avec deux priorités : répartir équitablement les efforts et les soutiens en fonction du niveau de vie, donc de la composition familiale ; donner une ambition nouvelle aux politiques de conciliation vie familiale-vie professionnelle pour donner accès à l'emploi à tous les parents.



[Lire cette étude dans les Enquêtes thématiques sur le site de l'Unaf](#)

ÉVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES SELON LEUR NOMBRE D'ENFANT(S) ENTRE 2008 ET 2018 : UNE DÉCENNIE PERDUE POUR LES FAMILLES ?

De 2008 à 2018, une combinaison de crises, récessions, de croissance faible, d'insécurité et de chômage a fait subir à la population française une stagnation inédite de son niveau de vie. La dégradation des soutiens socio-fiscaux aux familles a joué son rôle dans cette stagnation : tout au long de cette décennie, l'Unaf a fortement regretté et combattu les atteintes répétées contre la politique familiale, la modulation des allocations familiales, la forte réduction de l'indemnisation du congé parental, les baisses de plafonds du quotient familial, le « détricotage » progressif et massif de la Prestation d'Accueil du jeune Enfant (PAJE).

Les réformes des prestations familiales ou droits fiscaux familiaux, sont une composante parmi d'autres évolutions du niveau de vie des familles avec enfants à charge. Toute autre réforme socio-fiscale impacte aussi le niveau de vie de ces familles, comme celui du reste des ménages. C'est donc l'ensemble du système socio-fiscal qu'il faut observer. Surtout, il faut garder en mémoire qu'en moyenne, le niveau de vie des familles avec enfant est essentiellement composé des revenus d'activité des parents. L'évolution du niveau de vie est donc massivement impacté par les comportements d'activité, les taux d'emploi, le fait de travailler à plein temps ou à temps partiel.

Dans un travail réalisé pour l'INSEE et publié dans Portait social de 2018^[1], l'OFCE a cherché à décomposer plus précisément l'impact de différents déterminants économiques sur le niveau de vie des ménages en fonction des déciles de niveau de vie sur la période 2008-2016 : l'étude avait notamment mis en valeur les effets des changements de la législation socio-fiscale (prestations et prélèvements) et de l'évolution de l'activité.

L'Unaf a demandé à Pierre Madec et Raul Sampognaro de refaire le même exercice mais en le « familialisant » c'est-à-dire en comparant les effets selon la configuration familiale des ménages afin notamment de mesurer l'impact selon la présence d'enfants (et leur nombre) et selon la situation familiale (couple / famille monoparentale / personne seule). La période considérée a été volontairement longue, la décennie 2008-2018 : Unaf souhaitait se décentrer de l'effet « bilan » d'une séquence politique (un quinquennat), en se plaçant davantage du point de vue des familles elles-mêmes qui ont subi l'impact cumulé des différentes politiques menées au cours d'une décennie de difficultés économiques.

A travers cette commande, dont les premiers résultats ont été présentés lors d'un colloque à l'Assemblée nationale le 23 janvier 2020, l'Unaf entend contribuer au débat public sur les conséquences de l'évolution des politiques publiques sur les familles ayant charge d'enfants.

^[1] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2564117?geo=FRANCE>

Notre de synthèse N° 2
Famille 2020



Contact presse : Laure MONDET lmondet@unaf.fr 01 49 95 36 05

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Elle représente et soutient les 18 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 70 mouvements familiaux et 6 500 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des UDAF et URAF qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région.

www.unaf.fr twitter.com/unaf_fr